COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT D'ACTE D'APPEL N°017/2016

L'an deux mil seize

Et le Sept Septembre

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA, Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu : la SCPA Mandela, Avocats associés à la Cour, conseil constitué pour la **SA**, porteuse d'Acte d'Appel en date du 07 Septembre 2016 par lequel elle nous fait constater qu'elle relève appel contre le jugement commercial n°67 du 30 Août 2016 rendu par le Tribunal de Commerce de Niamey dans l'affaire **SA** contre **SW**.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec le Comparant.

Pour extrait conforme

Niamey, le 07 Septembre 2016

LE GREFFIER EN CHEF